

Rappel de quelques notions : Les différentes procédures d'appel d'offres

Vous trouverez, ci-après, la liste des différentes procédures ainsi que le numéro de l'article du Code des Marchés Publics qui l'introduit et le décrit :

Appel d'offres ouvert, AAPC, délais, envoi des documents, candidatures (article 57)

Appel d'offres ouvert, ouverture des plis, candidature et offre (article 58)

Appel d'offres ouvert, choix des offres, offres irrégulières ou inacceptables, infructuosité (article 59)

Appel d'offres restreint, AAPC, délai (article 60)

Appel d'offres restreint, ouverture des plis, examen des candidatures (article 61)

Appel d'offres restreint, lettre de consultation, délai de réception des offres (article 62)

Appel d'offres restreint, ouverture et enregistrement des offres (article 63)

Appel d'offres restreint, choix des offres, infructuosité (article 64)

Procédure négociée, organisation, délais, candidatures (article 65)

Procédure négociée, lettre de consultation, délai, négociation (article 66)

Procédure de dialogue compétitif, déroulement (article 67)

Marché relatif à des opérations de communication (article 68)

Marché de conception-réalisation, déroulement (article 69)

Concours (article 70)

L'article du mois : La signature électronique, votre signature sur internet

La signature électronique, clé de voûte des échanges sécurisée sur Internet est encadrée par la loi du 13 mars 2000 qui donne, à l'écrit signé électroniquement, la même valeur juridique qu'un papier signé manuellement 'La signature électronique est admise en preuve au même titre que l'écrit sur support papier' (article 1316-1 du 13 mars 2000).

Un bref aperçu de l'histoire de la signature dans le temps va vous permettre de mieux comprendre ce que l'usage de la signature électronique va pouvoir apporter dans votre gestion et votre organisation au quotidien, que ce soit dans le secteur privé ou dans le secteur public, voir à titre personnel.

Signer, une histoire vieille comme le monde

De Lascaux à la Grèce Antique, pendant des siècles la signature a essentiellement été utilisée pour identifier l'auteur d'un ouvrage ou d'un écrit.

Avec la structuration des sociétés anciennes (Mésopotamie, Egypte, ...), les autorités ont rencontré le besoin de communiquer avec leurs administrations, c'est alors que la signature a acquis une valeur juridique et le développement des échanges commerciaux internationaux, dès le XVI^e siècle, avec la création de la lettre de change, a donné à la signature un caractère juridique plus 'universel'.

Passer du monde réel au monde virtuel

A l'heure de l'informatique et d'internet, l'homme a besoin d'un outil ... [=> Suite de l'article](#)

N'hésitez pas à visiter le site de La Gazette des Marchés Publics (www.lagazettedesmarchespublics.fr), vous y trouverez de nombreuses informations sur le monde de la commande publique.

La Gazette des marchés publics

Construire les services publics pourrait être la meilleure façon de faire l'Histoire sans avoir besoin d'un roi ou d'être président (D. Winton).

Numéro 6

Editorial

Les budgets des départements sont à bout de souffle et, sauf mesures de fond qui pourraient provenir de la réforme sur la dépendance, certains départements sont exposés à un risque d'asphyxie budgétaire.

Selon l'agence de notation Standard & Poor's, dans une étude récente, certains départements sont en grandes difficultés financières.

Certes, les droits de mutation, en hausse de 2 points par rapport à 2009, ont constitué une bonne nouvelle, pour le moins surprenante et inattendue, mais pour les élus cantonaux ce n'est là qu'une simple bouffée d'oxygène qui ne sera que de courte durée ...

C'est dans cet environnement morose que nous souhaitons bonne chance aux récents élus cantonaux.



L'équipe de La Gazette des Marchés Publics

Sommaire

Editorial	Page 1
Quelques brèves	Page 2
Les news des marchés publics	Page 3
Les différentes procédures d'appel d'offres	Page 4
Votre signature sur internet	Page 4

N'hésitez pas à visiter le site de La Gazette des Marchés Publics (www.lagazettedesmarchespublics.fr), vous y trouverez de nombreuses informations sur le monde de la commande publique.

Les news des marchés publics

Rubrique rédigée en collaboration avec notre partenaire E-Tal, nous mettons ici *Proposition de loi pour renforcer l'attractivité et à votre disposition diverses informations l'exercice du mandat local ainsi que les liens internet vous permettant d'en savoir plus.*

(Suite de la colonne 1)

La sécurité dans les établissements scolaires

L'UNICEF a publié une étude de l'Observatoire international de la violence à l'école primaire, Ainsi, et afin de renforcer l'attractivité de la première étude effectuée dans le 1er degré, qui a concerné 12 326 élèves de CE2, CM1 et CM2 local, la proposition de loi prévoit plusieurs âges de huit à douze ans, issus de 157 écoles réparties dans huit académies. Selon cette étude, environ un écolier sur dix se dit harcelé, victime *Les doubles enveloppes, pas de nostalgie ...* de violences physiques et verbales répétées, et ce dans tous les établissements, quelle que soit leur sociologie ... >> [en savoir plus](#).

Point sur la réforme de la taxe professionnelle

La commission des finances de l'Assemblée nationale s'est livrée à un calcul sur le coût de la réforme de la taxe professionnelle et le constat est sans appel ... >> [en savoir plus](#).

Marchés publics, nouvelles obligations au 1er janvier 2012

La commission des finances de l'Assemblée nationale s'est livrée à un calcul sur le coût de la réforme de la taxe professionnelle et le constat est sans appel ... >> [en savoir plus](#).

Proposition de loi visant à garantir la représentation des maires

Les maires participent doublment à la vie politique et administrative de notre pays.

Les maires français ont un rôle important car ils bénéficient d'un dédoublement fonctionnel, en étant à la fois agent de l'Etat et agent de la commune en tant que ... >> [en savoir plus](#).

Les fonds de péréquation intercommunal et communal dématérialisation des marchés publics

A partir du premier janvier 2012, pour les marchés publics dont le seuil est supérieur à 90 000 euros HT, les acheteurs publics ont l'obligation de pouvoir recevoir les offres et/ou des réponses transmises par voie électronique. Ainsi tous les acheteurs publics doivent utiliser les services d'une plate-forme de dématérialisation des marchés publics non seulement pour publier de façon électronique ... >> [en savoir plus](#).

Cliquer c'est vendre, cliquer c'est acheter

Le Minefi a publié deux plaquettes de présentation de la dématérialisation des marchés publics destinées aux pouvoirs adjudicateurs comme aux acteurs économiques d'avoir plus ... >> [en savoir plus](#).

Le contrôle de légalité

Seuls les marchés publics d'un montant supérieur à 193.000 euros HT sont soumis à l'obligation du ... >> [en savoir plus](#).

Pour accéder à d'autres informations, [cliquez ici](#)

(la suite en colonne 2)

Rubrique rédigée en collaboration avec notre partenaire E-Tal, nous mettons ici à votre disposition diverses informations **Microsoft veut tuer Internet Explorer 6 (IE6)** dont certaines, nous l'espérons, vous feront sourire.

(Suite de la colonne 1)

Les département face à des recettes Volatiles !

Selon une récente étude de l'agence Standard & Poor's, certains départements sont au bord de l'asphyxie budgétaire ...

Comme l'a déjà signalé l'agence dans une précédente étude publiée courant 2010, *'l'inadéquation des recettes aux dépenses essentiellement sociales des départements est structurelle et un mode de financement pérenne reste à inventer'*.

Pour l'agence les recettes fiscales de 2011 ne devraient représenter que 16% des recettes de fonctionnement contre 37% en 2010. Cela est principalement du au fait que les départements ne bénéficient plus de la taxe professionnelle, de la taxe d'habitation ni de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Ces trois taxes avaient rapporté à elles seules en 2010 plus de 15 milliards d'euros, soit 26 % des recettes de fonctionnement des départements ...

Sécurité, peut-on tout prévoir ?

Peu après l'atterrissage d'un avion d'une compagnie australienne, un iPhone 4 a pris feu. La déclaration officielle indique que *'l'appareil a commencé à émettre une quantité importante de fumée et à rougir'.*

Heureusement l'appareil a pu être éteint et A la suite de ce jugement, le terme "escroc" personne n'a été blessé.

les téléservices les plus demandés

Avec le développement de la E-administration, **La Cnil condamne Google à une amende de 100 de nombreux services en ligne se sont développés et ont été plébiscités par le public.** Au sommet du hit parade des services les plus utilisés on trouve l'assurance chômage, les actes d'état civil (demande de copie ou d'extrait d'actes de naissance, mariage, décès...) et les allocations familiales.

(la suite en colonne 2)

D'autres informations sont accessibles à partir du site : www.lagazettedesmarchespublics.fr

Alors qu'il fut un temps où Microsoft était très fier de l'omniprésence de son navigateur web Internet Explorer 6, aujourd'hui avec les nombreuses failles de sécurité exploitées en long, en large et en travers par une kyrielle de malwares Microsoft, qui doit continuer à proposer chaque mois des routines pour ce navigateur utilisé par près de 15% des internautes malgré ses 10 ans d'âge.

Pour encourager les derniers utilisateurs d'IE6 à utiliser un navigateur plus moderne, Microsoft a mis en place [The Internet Explorer 6 countdown](#).

Google Suggest à nouveau condamné ...

En 2010, suite à une décision de justice, il était décidé que le terme "*arnaque*" ne devait plus apparaître dans les suggestions de recherche que propose Google lorsqu'on tape des mots clés dans le formulaire de sa page d'accueil...

Cette année, c'est la société Lyonnaise de garantie qui avait attaqué le moteur car le terme "*escroc*" était rattaché à sa marque par Suggest.

Google avait été condamné à supprimer cette mention sur ses sites français, belge, anglais, espagnol, italien et canadien car "*l'item litigieux qui n'est nullement saisi par l'internaute mais apparaît spontanément à la saisie des premières lettres de sa recherche... est incontestablement de nature à orienter la curiosité... et ce faisant, de nature à provoquer un "effet boule de neige"*".

n'apparaît plus, aujourd'hui, dans les résultats de Google Suggest .

La Cnil condamne Google à une amende de 100 000 euros ...

La CNIL considère que la collecte massive de données pour le service Google Street View a été sujette à divers manquements et a violé la Loi Informatique et Liberté en collectant sans d'autre informations que celles autorisées, mots de passe, données de connexion, échanges de courriels et d'autres données personnelles.